

L'essentiel Légumes



Le micro-organisme qui permet de renforcer votre programme de protection en légumes

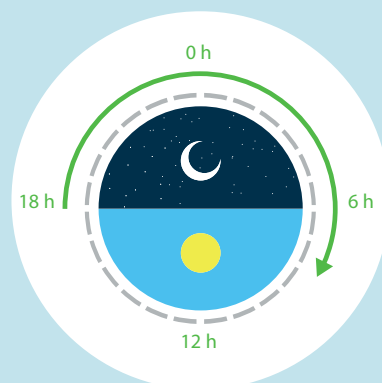
- Solution d'origine naturelle pour l'utilisateur et l'environnement, respectueux des auxiliaires et pollinisateurs.
- **TAEGRO®** est très sélectif des cultures et ne laisse pas de dépôt sur les parties traitées.
- Solution de biocontrôle également utilisable en Agriculture Biologique.
- Aide à gérer les résidus (pas de LMR).
- Compatible avec un grand nombre de solutions conventionnelles dont le soufre et le cuivre, partenaire intéressant en programme.



3 modes d'action complémentaires :

- Compétition à la surface des organes des plantes empêchant physiquement l'installation des maladies.
- Synthèse de substances à action biocide, dès le pré-empâtage du produit et dans les heures suivant l'application.
Ce sont ces substances qui vont assurer la persistance de la protection.
- Induction des défenses naturelles de la culture suite à la détection du *Bacillus* par la culture.

Positionnement idéal :



Les facteurs clés de succès

- **Pré-empâtage environ 15 minutes** dans une eau à température ambiante pour réactiver le *Bacillus*.
- **Température extérieure au moment de l'application supérieure à 15°C** (afin d'optimiser la multiplication rapide des bactéries).
- Application recommandée **en dehors des horaires de forte luminosité**.
- **Renouvellement** si pluies supérieures à 20 mm.

Pour plus de détails sur l'application de TAEGRO® :





- **Concentration:** 1.10¹³ UFC/kg (équivalent à 130 g/kg) *Bacillus amyloliquefaciens* souche FZB24
- **Formulation:** poudre mouillable (WP)
- **Classement:** Attention - H319
- **Emballage:** 370 g
- **ZNT aquatique:** 5 m
- **DRE:** 24 h
- **DAR:** 1 jour en cultures légumières

Également homologué sur vigne et autorisé dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) N° 1107/2009 pour des usages mineurs (cf étiquette du produit)



Préconisations

- Afin de tirer profit du mode d'action de **TAEGRO®**, nous conseillons une protection préventive tous les 7 à 10 jours en veillant à démarrer la protection avant le début du risque.
- Assurer une bonne qualité de pulvérisation sur tous les organes à protéger (volume de bouillie adapté à la culture).

Usages sur légumes

CULTURES AUTORISÉES	CIBLES	DOSES AUTORISÉES	NOMBRES MAX. D'APPLICATIONS	STADES D'APPLICATION	DAR	ZNT AQUATIQUE
TOMATES <i>uniquement sous abri</i>	Oïdium	0,37 kg/ha	12/an (intervalle mini 3 jours)	Entre les stades BBCH 10 et BBCH 89	1 jour	-
LAITUE, SCAROLE, FRISÉE, MÂCHE, ROQUETTE <i>uniquement sous abri</i>	Mildiou	0,37 kg/ha	12/an (intervalle mini 3 jours)	Entre les stades BBCH 10 et BBCH 89	1 jour	-
LAITUE, SCAROLE, FRISÉE, MÂCHE, ROQUETTE <i>uniquement plein champ</i>	Mildiou Pourriture grise Sclérotinioses	0,37 kg/ha	10/an (intervalle mini 7 jours)	Entre les stades BBCH 10 et BBCH 89	1 jour	5 m
FRAISE <i>uniquement sous abri</i>	Pourriture grise Sclérotinioses	0,37 kg/ha	12/an (intervalle mini 3 jours)	Entre les stades BBCH 10 et BBCH 93	1 jour	-
CONCOMBRE <i>uniquement sous abri</i>	Oïdium	0,37 kg/ha	12/an (intervalle mini 3 jours)	Entre les stades BBCH 10 et BBCH 89	1 jour	-

Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com.: FR 11 443 716 832.
Agrément MPO2249: distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

TAEGRO® - AMM N° 2180651 - Composition: 1.10¹³ UFC/kg *Bacillus amyloliquefaciens* souche FZB24 - P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P284 Porter un équipement de protection respiratoire: se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des serres hors sol directement dans les eaux de surface. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages en plein champ et sous tunnel ouvert au moment du traitement.

® Marque enregistrée de Novonosis Group.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées: se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le 0 800 803 264 Service & appel gratuits

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.